FOREM (dernière mise à jour : août 2025)

Remarque importante concernant les statuts suivants :

- Inscription durant des études de plein exercice de moins de 27 crédits
- Inscription durant des études ou une formation autre que de l'alternance, l'Enseignement pour Adultes ou de plein exercice
- Inscription durant une formation non intensive dans l'Enseignement pour Adultes

Ces statuts sont repris en doublon dans le tableau avec un code couleur différent. Cela résulte de l'adaptation des statuts par le Forem. Par conséquent, pour ces situations, il y a lieu d'analyser l'âge du chercheur d'emploi :

- S'il a moins de 25 ans, il pourrait être en stage d'insertion. Un document complémentaire reprenant l'historique de ses inscriptions devra être produit par le Forem pour identifier s'il est dans la période des 6 mois de stage d'insertion;
- S'il a 25 ans ou plus, il ne pourrait plus être en stage d'insertion et est donc inscrit comme chercheur d'emploi inoccupé (code rouge)

Ancien statut d'inscription	Nouveau motif d'inscription	Décision
00 - CCI - DE	Inscription à la fin d'un contrat de travail de moins d'un an sans préavis ni indemnité en vue de bénéficier d'allocations de chômage	Exempté
00 - CCI - DE	Inscription à la fin d'un contrat de travail de un an à moins de deux ans sans préavis ni indeminité en vue de bénéficier d'allocations de chômage	Exempté
00 - CCI - DE	Inscription à la fin d'un contrat de travail de deux ans ou plus sans préavis ni indeminité en vue de bénéficier d'allocations de chômage	Exempté
00 - CCI - DE	Inscription en vue de bénéficier d'allocations de chômage ne faisant pas suite à la fin d'un contrat de travail	Exempté
02 - Jeune inscrit après ses études	Inscription durant le stage d'insertion professionnelle (SIP)	Exempté
02 - Jeune inscrit après ses études	Inscription durant le stage d'insertion professionnelle (SIP) à la fin d'un contrat de travail de moins d'un an	Exempté
02 - Jeune inscrit après ses études	Inscription durant une formation en alternance avec employeur	Exempté
02 - Jeune inscrit après ses études	Inscription durant une formation non intensive dans l'Enseignement pour Adultes	Exempté
02 - Jeune inscrit après ses études	Inscription durant des études de plein exercice de moins de 27 crédits	Exempté
02 - Jeune inscrit après ses études	Inscription durant des études ou une formation autre que de l'alternance, l'Enseignement pour Adultes ou de plein exercice	Exempté
03 - DE libre inoccupé	Inscription durant une formation en alternance sans employeur	Pas exempté
03 - DE libre inoccupé	Inscription durant une formation non intensive dans l'Enseignement pour Adultes	Pas exempté
03 - DE libre inoccupé	Inscription durant des études de plein exercice de moins de 27 crédits	Pas exempté
03 - DE libre inoccupé	Inscription durant des études ou une formation autre que de l'alternance, l'Enseignement pour Adultes ou de plein exercice	Pas exempté

03 - DE libre inoccupé	Inscription libre à la fin d'un contrat de travail de moins d'un an sans préavis ni indemnité	Pas exempté
03 - DE libre inoccupé	Inscription libre à la fin d'un contrat de travail de un an à moins de deux ans sans préavis ni indemnité	Pas exempté
03 - DE libre inoccupé	Inscription libre à la fin d'un contrat de travail d'une durée de deux ans ou plus sans préavis ni indemnité	Pas exempté
03 - DE libre inoccupé	Inscription libre ne faisant pas suite à la fin d'un contrat de travail	Pas exempté
03 - DE libre inoccupé	Inscription durant un période d'incapacité de travail sans être orienté par un médecin conseil	Pas exempté
03 - DE libre inoccupé	Inscription durant une période d'incapacité de travail orienté par un médecin conseil (sans FIF)	Pas exempté
04 - CCI - DE exclu	Inscription en vue de bénéficier d'allocations de chômage	Exempté
05 - DE inscrit à la demande du CPAS	Inscription à la fin d'un contrat de travail de moins d'un an sans préavis ni indemnité en vue de bénéficier d'un revenu d'intégration ou d'une aide sociale équivalente	Pas exempté
05 - DE inscrit à la demande du CPAS	Inscription à la fin d'un contrat de travail de un an à moins de deux ans sans préavis ni indemnité en vue de bénéficier d'un revenu d'intégration ou d'une aide sociale équivalente	Pas exempté
05 - DE inscrit à la demande du CPAS	Inscription à la fin d'un contrat de travail de deux ans ou plus sans préavis ni indemnité en vue de bénéficier d'un revenu d'intégration ou d'une aide sociale équivalente	Pas exempté
05 - DE inscrit à la demande du CPAS	Inscription en vue de bénéficier d'un revenu d'intégration ou d'une aide sociale équivalente ne faisant pas suite à la fin d'un contrat de travail	Pas exempté
07 - TTRV (CCI - DE admis sur base d'un TTR)	Inscription en vue de bénéficier d'allocations de chômage à temps partiel	Exempté
09 - DE recours tribunal du travail contre décision INAMI	Inscription en vue de bénéficier d'allocations provisionnelles de la part de l'Onem	Exempté
18 - DE licencié préavis via indemnité de rupture	Inscription à la fin d'un contrat de travail de moins d'un an avec indemnités	Pas exempté
18 - DE licencié préavis via indemnité de rupture	Inscription à la fin d'un contrat de travail de un an à moins de deux ans avec indemnités	Pas exempté
18 - DE licencié préavis via indemnité de rupture	Inscription à la fin d'un contrat de travail de deux ans ou plus avec indemnités	Pas exempté
20 - Travailleur à temps partiel inscrit obligatoirement	Inscription en tant que travailleur à temps partiel bénéficiant d'un complément de l'Onem	Exempté
22 - DE en stage d'insertion occupé à temps réduit	Inscription en tant que travailleur à temps partiel	Pas exempté
23 - DE occupé à temps réduit inscrit librement	Inscription en tant que travailleur à temps partiel	Pas exempté
31 - DE occupé en atelier protégé	Inscription en tant que travailleur à temps plein	Pas exempté
32 - DE libre à accompagner sous convention particulière	Inscription durant une période d'incapacité de travail dans le cadre de la convention de collaboration entre le Forem et l'INAMI (FIF)	Pas exempté

33 - DE occupé à temps plein inscrit librement	Inscription en tant que travailleur à temps plein	Pas exempté
33 - DE occupé à temps plein inscrit librement	Inscription en tant que travailleur indépendant à titre principal	Pas exempté
33 - DE occupé à temps plein inscrit librement	Inscription à la fin d'un contrat de travail de moins d'un an avec préavis complètement presté	Pas exempté
33 - DE occupé à temps plein inscrit librement	Inscription à la fin d'un contrat de travail de un an à moins de deux ans avec préavis complètement presté	Pas exempté
33 - DE occupé à temps plein inscrit librement	Inscription à la fin d'un contrat de travail de deux ans ou plus avec préavis complètement presté	Pas exempté
34 - Chômeur temporaire	Inscription en tant que travailleur bénéficiant de chômage temporaire	Exempté
36 - DE en formation à temps plein	Inscription durant une formation en alternance avec employeur	Exempté
36 - DE en formation à temps plein	Inscription durant une formation intensive dans l'Enseignement pour Adultes	Exempté
36 - DE en formation à temps plein	Inscription durant des études de plein exercice de 27 crédits ou plus	Exempté
38 - DE licencié dispense préavis partiel ou total	Inscription à la fin d'un contrat de travail de moins d'un an avec préavis partiellement ou non presté	Pas exempté
38 - DE licencié dispense préavis partiel ou total	Inscription à la fin d'un contrat de travail de un an à moins de deux ans avec préavis partiellement ou non presté	Pas exempté
38 - DE licencié dispense préavis partiel ou total	Inscription à la fin d'un contrat de travail de deux ans ou plus avec préavis partiellement ou non presté	Pas exempté
42 - Demandeur de travail de vacances	Inscription d'un jeune en vue d'un travail étudiant	Pas exempté
53 - DE inscrit Union Européenne	Inscription complémentaire au service public de l'emploi d'un autre pays	Exempté
53 - DE inscrit Union Européenne	Inscription en tant que demandeur d'emploi ayant un accès limité au marché de l'emploi	Pas exempté
53 - DE inscrit Union Européenne	Inscription en tant que travailleur frontalier bénéficiant de chômage temporaire	Exempté
54 - IDE sous réserve de ressortissants étrangers	Inscription en tant que demandeur d'emploi ayant un accès limité au marché de l'emploi	Pas exempté
55 - DE inscrit dans le cadre de la mobilité interrégionale	Inscription complémentaire au service public de l'emploi d'une autre région	Pas exempté
70 - Radiation pour emploi salarié	Désinscription pour emploi	Pas exempté
72 - Radiation pour emploi indépendant	Désinscription pour emploi	Pas exempté
75 - Radiation à la demande du DE	Désinscription volontaire du demandeur d'emploi	Pas exempté

75 - Radiation à la demande du DE	Désinscription à la demande du demandeur d'emploi	Pas exempté
75 - Radiation à la demande du DE	Désinscription pour indisponibilité sur le marché de l'emploi	Pas exempté
75 - Radiation à la demande du DE	Désinscription car ne souhaite plus rechercher de l'emploi	Pas exempté
76 - Radiation pour INAMI ou pension	Désinscription pour pension	Pas exempté
77 - Radiation pour reprise d'études	Désinscription pour reprise d'études	Pas exempté
78 - Radiation pour travail	Désinscription pour emploi	Pas exempté
79 - Radiation pour autre motif	Désinscription suite à un déménagement hors Région wallonne de langue française	Pas exempté
79 - Radiation pour autre motif	Désinscription suite au non-renouvellement du titre de séjour	Pas exempté
79 - Radiation pour autre motif	Désinscription suite au décès du demandeur d'emploi	Pas exempté
79 - Radiation pour autre motif	Désinscription sans motif identifié	Pas exempté
79 - Radiation pour autre motif	Désinscription pour indisponibilité sur le marché de l'emploi	Pas exempté
82 - DE en FP (FOREM, ADG, BF, VDAB) pendant sa période d'attente	Jeune chercheur d'emploi en formation professionnelle	Exempté
83 - DE en FP (FOREM, ADG, BF, VDAB)	Chercheur d'emploi en formation professionnelle	Exempté
84 - DE en accompagnement professionnel	Chercheur d'emploi accompagné dans le cadre d'une cellule de reconversion	Pas exempté
85 - DE en formation professionnelle individuelle	Chercheur d'emploi en formation professionnelle dans une autre région	Exempté
86 - DE en plan formation insertion	Chercheur d'emploi en formation individuelle en entreprise	Exempté
88 - DE en formation alternée	Chercheur d'emploi en formation alternée	Exempté
89 - CCI dispensé pour motifs divers	Chercheur d'emploi dispensé de recherche d'emploi (ex: reprise d'études de plein exercice, couveuses d'entreprise, travail en ALE,)	Exempté
95 - CCI de plus de 50 ans dispensé (art. 89)	Chercheur d'emploi bénéficiaire d'allocation de la part de l'Onem et dispensé en raison de son âge ou de son passé professionnel	Exempté
96 - CCI dispensé en qualité d'aidant proche	Chercheur d'emploi bénéficiaire d'allocation de la part de l'Onem et dispensé en raison de sa qualité d'aidant proche	Exempté